SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Formation continue : GT BILAN2024

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Bilan de la formation continue pour l'année 2024 et perspectives 2025. Focus EA

Bilan des formations sur l'année 2024 :

Le périmètre des statistiques :

- agents MASA affectés en administration centrale, D(R)AAF, DDI et EPLEFPA présents **dans RenoiRH** ;
- offres de formation proposées par le MASA, y compris les formations MENTOR ;
- ne sont **pas** prises en compte les formations réalisées dans un cadre **interministériel** (ex : PFRH avec Safire).

Le nombre d'agents formés entre 2023 et 2024 est en hausse : 30 660 inscrits pour **25 864** formés.

L'UNSA, en préambule, a exprimé le souhait que, lors des entretiens professionnels, toute demande d'ajout de formations soit dûment enregistrée dans le système Estève. Cela concerne en particulier les offres non répertoriées dans le catalogue, afin qu'elles puissent être remontées au niveau ministériel. Cette démarche vise à refléter fidèlement la réalité du terrain ainsi que les besoins exprimés par les agents. En ce qui concerne les absences et les annulations imputables aux agents, il serait pertinent d'en examiner les causes

(budgétaires, contraintes professionnelles ou personnelles…). La complexité des chiffres présentés réside dans l'absence de comparaison avec la population réelle des agents.

On constate :

- une augmentation du budget et une croissance de l'utilisation des formateurs internes.
- que la majorité des agents formés provient des EPL.
- que ce sont majoritairement les femmes qui se forment, ainsi que majoritairement des fonctionnaires.

Le mode présentiel remonte entre 2023 et 2024, avec une légère progression du mode hybride. Il est probable que cette proportion aura tendance à augmenter dans les prochaines années.

La formation en ligne MENTOR se développe, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une formation à part entière et **doit se faire sur le temps de travail.**

Aujourd'hui, tous les ministères sont sur MENTOR avec plus de 230 formations en ligne accessibles à l'ensemble des agents du MASA.

1 701 agents ont été formés via Mentor. Ces chiffres sont sous-évalués, car tous les agents ne transmettent pas leur attestation à leur référent de formation.
La DGAFP travaille à améliorer l'accessibilité des formations pour les agents en situation de handicap, avec un objectif de 90 % de conformité RGAA pour 2025.

Formations aux valeurs de la République

Pour rappel, cette formation est obligatoire (article L. 121-2 du code général de la fonction publique prévoit **que tous les agents publics doivent impérativement suivre une formation à la laïcité** avant le 9 décembre 2025).

7 272 agents du MASA ont achevé la formation « Les fondamentaux de la laïcité » sur Mentor en 2024.

Dans le cadre du renouvellement du label" égalité- diversité" un rappel appuyé sera fait par le SRH auprès des encadrants afin d'encourager et faciliter le **suivi de la formation avant le 30/09/2025** (pour l'audit), ainsi que pour récupérer les attestations des agents formés dans d'autres périmètres.

Préparations aux concours et examens :

En 2024, 240 sessions de formation, contre 143 en 2023, ont permis de former 1 147 agents sur 3 685 jours, soit environ 3 jours par agent. Ces formations, nationales, régionales ou interministérielles, concernent tous les niveaux et filières, avec une fréquentation en nette hausse.

Chantiers engagés en 2025 :

La formation continue s'articule autour de chantiers ministériels et interministériels : accompagnement à la déconcentration des actes RH, actualisation des orientations stratégiques et renouvellement des plans nationaux. Elle intègre également le déploiement du schéma directeur 2024-2026 piloté par la DGAFP et, dès 2025, un parcours de formation des agents de

l'État à la transition écologique.

Focus sur l'enseignement agricole technique :

L'offre a été élargie, grâce au distanciel, même si le maximum est mis sur l'organisation en hybride. Pour l'enseignement, un gros effort a été fait sur la formation des équipes de direction (prises de poste), des AESH, des contractuels TUTAC, la rénovation des diplômes.

L'offre de formation est réalisée en fonction des commandes de l'inspection de l'EA et des établissements. Plus de 50 % des formations sont réalisées en présentiel, il est structurellement compliqué de les organiser entièrement en distanciel. Ainsi l'hybride se développe, avec une session de présentation en distanciel suivie de plusieurs séances en présentiel.

Les projets pour 2025 pour l'enseignement agricole technique :

- une articulation entre niveaux national et régional renforcée pour une offre plus adaptée ;
- la rénovation de la formation des cadres réalisée par l'Institut Agro Dijon ;
- un développement de l'offre pour les ATLS ;
- le renforcement du suivi des formations inscrites dans la démarche « Double Label » ;
- un développement de l'offre sur les Compétences Psycho-sociales des apprenants (CPS) ;
- une offre ciblée sur les transitions agro-écologique, climatique, sociétale ;
- le déploiement en région, piloté par la DGER, l'ENSFEA et l'IEA, de la formation d'accompagnement au bac pro rénové, enjeu majeur, puisqu'elle introduit des changements qui nécessitent de nouvelles pratiques pédagogiques de par son approche par compétences dite capacitaire.

Savoir réagir face aux risques :

Former en matière d'hygiène et de sécurité les agents de notre ministère afin de les rendre capables d'agir face aux situations à risques : 3 dispositifs pour 3 publics différents.



Pour l'UNSA, ce dispositif de formation doit être revu afin d'intégrer le risque psychologique. Celle-ci doit être en présentiel avec des mises en situation.
Elle a demandé aussi un rappel auprès des supérieurs hiérarchiques sur la facilitation donnée pour suivre les formations en FOAD.

Formation des membres des CoHS :

Pour mémoire, cette formation s'inscrit dans un parcours de formation hybride de 3 jours :

- 1 webinaire d'ouverture le 22 mars 2024 à l'attention de tous les membres des CoHS (1,5 h) intervenants DGER-SRH,
- 1 module Mentor portant sur les bases de la SSCT à l'attention de tous les membres des CoHS (1,5 jour),
- 1 module spécifique en présentiel sur site à l'attention des représentants du personnel et de l'administration (1 jour),
- 1 webinaire conclusif (1,5h) avec intervenants DGER-SRH.

Il est important de préciser que, sur la base de 172 répondants au questionnaire de satisfaction, un niveau élevé de satisfaction est enregistré de la part des stagiaires :

- satisfaction globale = 8,42/10 - satisfaction sur le contenu = 8,83 - satisfaction sur les activités proposées = 8,8/10
- les plus : formation jugée ludique, claire, interactive ; ils apprécient la variété des activités : vidéos, quiz, ainsi que les synthèses, le fil rouge, les références à des situations concrètes et la base documentaire.

Les organisations syndicales à l'unanimité, insistent pour que les formations liées aux formations spécialisées et aux risques professionnels soient en présentiel du fait de l'importance de ce sujet et du lien entre les participants que cela doit favoriser.

Bilan CPF :

Les demandes dans le cadre du compte personnel de formation sont en baisse :

63 demandes en 2024 contre 84 en 2023.

76% de femmes sur les dossiers déposés, 24% d'hommes, 48% des demandes en 2024 viennent d'agents en EPL (contre 61% en 2023).

Pour mémoire, les dossiers hors champ (promotion ou évolution professionnelle) sont refusés.